







Protection des Installations à Risques



Impression 3D

À propos de Groupe Gorgé

Créé en 1990, Groupe Gorgé est un groupe indépendant présent dans des industries de haute technologie. Le Groupe est aujourd'hui actif dans les secteurs de la sécurité et de la protection en environnements extrêmes ainsi que dans le secteur de l'impression 3D. Au cours de plus de 25 ans d'histoire, Groupe Gorgé a toujours su se développer et être un acteur des innovations technologiques et industrielles de son temps.

Systèmes Intelligents de Sûreté :

Développer des solutions technologiques innovantes et complètes pour des missions complexes dans des environnements hostiles ou contraints.

Protection des Installations à Risques :

Protéger les hommes et assurer la protection active et passive des installations pour les marchés de l'énergie et sur les secteurs industriels et tertiaires en France. Assurer la maintenance de ces systèmes de protection.

Impression 3D :

Accompagner les grands acteurs industriels dans leurs innovations et process de production en proposant des systèmes, des imprimantes 3D et de nouveaux matériaux premium.

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 281,2 M€ en 2016. Il s'appuie sur 1 800 collaborateurs et une présence dans près de 10 pays.

Plus d'information sur www.groupe-gorge.com

Groupe Gorgé est côté sur Euronext à Paris et sur le marché américain OTC sous la forme d'ADR.

Euronext Paris: Compartiment B. Code ISIN: FR0000062671 Mnémo : GOE

Marché OTC américain: CUSIP code: 399451 103 Code ISIN: US3994511034 Mnémo: GGRGY / GGRGF

Remarquable succès de l'introduction en bourse de Prodways Group, filiale de Groupe Gorgé, sur Euronext Levée de fonds de 50,7 M€

- 50,7 M€ levés après exercice intégral de la Clause d'Extension et avant exercice de l'Option de Surallocation
- Très vive demande, une offre près de 6 fois sursouscrite
- Prix de l'action fixé en haut de fourchette indicative de prix à 4,80 €
- Début des négociations le 12 mai 2017 sous la forme de promesses d'actions

PRODWAYS GROUP (ci-après « PRODWAYS »), spécialiste de l'impression 3D industrielle, se réjouit du succès remarquable de son introduction en Bourse et de l'admission aux négociations de ses actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment B (Code ISIN : FR0012613610 - Mnémonique : PWG).

Le placement global, principalement destiné aux investisseurs institutionnels, et l'offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques, ont rencontré un très large succès.

Au regard de la forte demande constatée, le Conseil d'Administration de PRODWAYS, réuni ce jour, a fixé le prix d'introduction à 4,80 € par action, en haut de fourchette indicative de prix. Il a en outre été décidé d'exercer l'intégralité de la Clause d'Extension, permettant à PRODWAYS de lever 50,7 M€, auquel il convient de rajouter les Obligations Remboursables en Actions souscrites en amont de l'opération, soit un montant total de 58,4 M€. Le montant total de la levée pourrait être portée à 66,0 M€ en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation.



Au prix d'introduction en bourse, l'offre initiale a été sursouscrite près de 6 fois. L'offre à prix ouvert a été également fortement suivie par les particuliers avec un taux de sursouscription de plus de 7 fois.

Au total, le nombre de titres émis à la suite de l'exercice intégral de la Clause d'Extension s'établit à 10 570 192. A l'issue de l'opération et avant exercice de l'Option de Surallocation, la capitalisation boursière de la Société s'élève à 231,5 M € et se compose de 48 237 529 actions.

Les négociations des actions PRODWAYS sous la forme de promesses d'actions sur le marché réglementé d'Euronext Paris débuteront le 12 mai 2017 sous le code ISIN FR0012613610 et le code mnémonique est PWG. Le règlement-livraison des actions émises au titre de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global interviendra le 15 mai 2017.

Les actions PRODWAYS peuvent être incluses au sein d'un PEA-PME. Il est rappelé que le PEA-PME bénéficie des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique et est soumis aux mêmes règles de fonctionnement.

Raphaël Gorgé, Président Directeur Général de PRODWAYS et de Groupe Gorgé a déclaré : « Nous sommes très heureux du formidable accueil réservé à notre filiale PRODWAYS par les investisseurs français et internationaux et du remarquable succès de notre introduction en bourse. Nous remercions vivement l'ensemble des investisseurs qui nous ont rejoints à cette occasion. Nous sommes ravis de l'intérêt majeur que cette opération a suscité auprès du public et remercions tout particulièrement les actionnaires de Groupe Gorgé et d'ECA qui ont contribué à cette levée de fonds.

Nous disposons aujourd'hui des moyens financiers pour accélérer nos investissements en R&D et notre développement commercial ainsi que pour financer nos acquisitions ciblées dans le secteur de l'impression 3D. Nous continuerons ainsi à fédérer au sein de PRODWAYS des sociétés performantes à forte valeur ajoutée sur des technologies complémentaires ou de nouveaux marchés.

Notre filiale PRODWAYS dispose donc de tous les atouts nécessaires pour poursuivre sa trajectoire de croissance. Bénéficiant déjà d'un positionnement unique d'acteur européen intégré, notre ambition est de faire de cette société un des leaders mondiaux de l'impression 3D industrielle. »



Une opération aux conséquences positives pour Groupe Gorgé

L'introduction en bourse de PRODWAYS marque un tournant important pour le développement dans l'impression 3D lancé par Groupe Gorgé il y a 4 ans. D'abord financée exclusivement sur ressources propres, puis avec le soutien de Fimalac depuis 2015, PRODWAYS va ainsi bénéficier d'une autonomie de financement lui permettant de mettre en œuvre son plan de développement ambitieux.

Pour Groupe Gorgé, les bénéfices de cette introduction en bourse sont multiples : les cash flows jusqu'ici mobilisés pour PRODWAYS pourront être alloués dans le futur à d'autres activités ou à la reprise du versement de dividendes et le bilan du groupe sera considérablement renforcé par la consolidation de la trésorerie levée par PRODWAYS lors de l'opération. La cotation de PRODWAYS permettra en outre d'extérioriser la valeur de marché d'une activité dont les comptes de résultats historiques ne reflètent pas tout le potentiel.

Détenteur de 67,4% du capital de la société, Groupe Gorgé restera actionnaire de référence et de long terme de PRODWAYS et continuera d'accompagner la filiale dans sa stratégie de conquête de parts de marché.

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des garanties quant à la performance future de Groupe Gorgé ou de Prodways Group. Ces informations prospectives ont trait aux perspectives futures, à l'évolution et à la stratégie commerciale de Groupe Gorgé et de Prodways Group et sont fondées sur l'analyse de prévisions de résultats futurs et d'estimations de montants non encore déterminables. Par nature, les informations prospectives comportent des risques et incertitudes car elles sont relatives à des évènements et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se réaliser dans le futur. Groupe Gorgé attire votre attention sur le fait que les déclarations prospectives ne constituent en aucun cas une garantie de ses performances futures et que sa situation financière, ses résultats et cash-flows réels ainsi que l'évolution du secteur dans lequel Groupe Gorgé opère peuvent différer de manière significative de ceux proposés ou suggérés par les déclarations prospectives contenues dans ce document. De plus, même si la situation financière de Groupe Gorgé, ses résultats, ses cash-flows et l'évolution du secteur dans lequel Groupe Gorgé opère étaient conformes aux informations prospectives contenues dans ce document, ces résultats ou ces évolutions peuvent ne pas être une indication fiable des résultats ou évolutions futurs de Groupe Gorgé. Une description des événements qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière ou les résultats de Groupe Gorgé, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs figure au chapitre 1.6 « Facteurs de risque » du document de référence établi par la société.

Avertissement

Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Prodways Group des actions (les « Actions ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) en dehors de France, dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire



l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Prodways Group n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les Etats membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Prodways Group d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

Pour les besoins du présent paragraphe, la notion d'« offre au public d'Actions » dans chacun des États membres se définit comme toute communication adressée à des personnes, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et présentant une information suffisante sur les conditions de l'offre et sur les Actions objet de l'offre, pour permettre à un investisseur de décider d'acheter ou de souscrire ces Actions, telle que cette notion a été, le cas échéant, modifiée dans l'État membre considéré dans le cadre de la transposition de la Directive Prospectus.

Cette restriction de placement s'ajoute aux autres restrictions de placement applicables dans les Etats membres. La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Prodways Group n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Les Actions n'ont pas été et ne seront pas admissibles à des fins de vente au public en vertu des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables et, par conséquent, toute offre ou vente des Actions au Canada sera faite sous le régime d'une dispense des exigences d'établissement d'un prospectus prévues dans ces lois sur les



valeurs mobilières. Les Actions font l'objet de restrictions de transfert et de vente dans certains pays, y compris au Canada.

Le prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers contient des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le prospectus de la Société, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Prodways Group est présente.

Oddo & Cie, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 11 mai au 10 juin 2017 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Prodways Group, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Prodways Group et sont susceptibles d'affecter leur cours.

Suivez-nous et vivez en direct les dernières actualités de



Groupe Gorgé sur Twitter!

@GroupeGorge